

Commune de Vers





À l'occasion du centenaire du début de la Première Guerre mondiale, voici une photo prise lors d'un grand banquet qui rassembla tous les poilus de Vers le 9 octobre 1919 au café-restaurant Balleydier, situé chemin de Longeraie, au chef-lieu. Nombre d'habitants de Vers y reconnaîtront leurs ancêtres. Plus d'infos sur ce sujet dans le livre « Histoire de la commune de Vers », en vente à la mairie.



Chers Vernoises

Chers Vernois

Comme prévu par les textes républicains, les communes ont élu leurs nouveaux conseils municipaux au mois de mars dernier. Notre équipe est composée de onze personnes nouvelles qui se sont engagées à aider les quatre personnes restant de l'ancienne mandature et à donner un peu de leur temps pour notre commune.

En bloc, je remercie sincèrement la population qui nous a fait confiance et l'ensemble des conseillers, à qui je souhaite beaucoup de satisfaction à travailler pour le bien général. Prévoir, décider et réaliser les projets qu'ensemble nous considérons comme importants pour un développement modéré et harmonieux de notre proche territoire de vie sera notre leitmotiv.

De nombreux projets étaient en cours, les nouveaux élus se mettent à niveau des connaissances spécifiques liées à ces projets dans les différentes commissions créées à cet effet ; j'en profite pour saluer les conseillers du mandat précédent qui ont fourni un travail conséquent.

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU), en cours d'élaboration, que l'on doit rendre compatible avec le Schéma de Cohérence Territorial (SCOT) de notre communauté de communes, en est un bon exemple. Il n'est pas simple de réaliser un PLU qui soit parfaitement compatible avec le SCOT, mais nous n'avons d'autre choix que de nous y conformer.

Nous allons enfin terminer notre bâtiment périscolaire, c'est un projet que nous serons heureux de clore et qui nous a été très douloureux, tant par le temps passé que par son contexte juridique incertain.

Nous travaillons d'autre part sur les projets qui vous ont été soumis lors de la présentation générale de nos propositions électorales. Quelques exemples : liaison piétonnière Vers- Maison Neuve, réhabilitation énergétique et accessibilité du bâtiment mairie.

Nous avons récemment acquis la ferme adjacente au bâtiment de la mairie, les futures municipalités disposeront ainsi d'un espace public central intéressant.

Notre commune disposera en septembre d'une boulangerie-pâtisserie installée à Maison Neuve, face à la mairie. Nous comptons sur vous pour soutenir ce nouveau commerce qui participe pleinement au développement de notre commune.

Quant à l'actualité communale au sens large, je vous invite à la découvrir en pages intérieures du bulletin toujours réalisé avec enthousiasme et compétence par l'équipe communication de notre ami et adjoint Dominique.

Ce mandat de maire qui commence sera mon dernier mandat, j'aimerais communiquer à chacun les sentiments profonds qui me lient à cette commune de Vers, espace où j'ai presque toujours vécu et qui m'est cher. Je dirais à chacun : aimez les lieux où vous vivez et prenez en main votre futur en vous investissant !

Je serai le maire que vous avez déjà connu, attentif et disponible pour chacun, respectueux de tous, cependant pour les miracles, vous devrez vous adresser à d'autres instances !

Je vous souhaite un été radieux et riche en découvertes.

Votre maire, Raymond VILLET

Au sommaire

Edito.....	3
Nouveau conseil.....	5
Commissions	7
Bât. périscolaire	9
Délibérations CM	10
Rythmes scolaires...	12
PLU.....	14
La vie à Vers	16
Les écoles	22
Les associations	26
Vers plus vert	34
Page d'Histoire	36

Parution semestrielle gratuite
Hiver - Été
Tirage 480 exemplaires

Commission information :

Dominique Ernst
Raymond Villet
Jean-Pierre Chauvet
Anne-Sophie Excoffier
Mélanie Mégevand
Geoffroy Verne

Rédaction et photos :

Dominique Ernst

Mise en page et composition :

Jean-Pierre Chauvet

Publicité :

Tarifs en mairie
(Tél.04 50 35 20 33)

Impression :

Imprimerie Villière
74160 Beaumont



photo de couverture :
L'église vue du chemin du
Pré-Paradis

Informations

Horaires d'ouverture

Mairie				
Secrétariat de mairie	Lun		14h00	18h00
	Mar		16h30	19h30
	Ven	08h30	12h30	
M. le Maire	sur rendez-vous			
MM.les adjoints	sur rendez-vous			
Tél. 04 50 35 20 33 - Fax. 04 50 35 15 47 - Courriel : mairie@vers74.fr				

Point poste

	horaires identiques à ceux de		
	l'Auberge de la Fruitière		
	mais fermé de 12h00 à 14h00		

Tél. 04 50 35 29 85

Bibliothèque

	Lun-Mer		16h30 19h00
	Sam	10h00 12h00	

Tél. 04 50 35 04 87 - courriel : bibliothèque.vers74@orange.fr

Déchèterie de Vulbens

du 1 ^{er} novembre au 28 février	Lun à Ven	09h00 12h00	14h00 17h30
	Sam	09h00	17h30
du 1 ^{er} mars au 31 octobre	Lun à Ven	09h00 12h00	14h00 18h00
	Sam	09h00	18h00

Tél. 04 50 04 64 08

Tarif de location des salles communales

Salle des fêtes (caution salle 500 € - caution ménage 100 €)*			
	Résidents	Extérieurs	Assoc.de Vers (1)
Demi-journée ou soirée en semaine	70 €	150 €	gratuit
Journée complète en semaine	90 €	220 €	gratuit
Week-end du samedi matin au lundi matin	130 €	380 €	gratuit
Petite salle rez-de-chaussée (caution salle 150 € - caution ménage 50 €)*			
Résidents de Vers uniquement			Assoc.de Vers (1)
la soirée	25 €		gratuit

* chèques (location+cautions) + attestation d'assurance au nom du titulaire du contrat exigés dès la signature du contrat.

(1) Utilisation régulière : une convention spécifique est conclue et fait l'objet d'une tarification définie par le Conseil Municipal.

Nouveau conseil municipal

Le dimanche 23 mars 2014, les électeurs de la commune étaient appelés à renouveler le Conseil Municipal. A l'issue du scrutin, les quinze candidats de la liste « Vers l'Avenir », seule liste en présence, ont été élus dès le premier tour.

Ce Conseil municipal, en place pour un mandat de six ans (de 2014 à 2020), est composé de quatre conseillers sortants et de onze nouveaux venus.



De gauche à droite, au 1er plan : Marie-Andrée VIRET, retraitée, 63 ans, 275 voix ; Philippe DUPRAZ, exploitant agricole, 44 ans, conseiller sortant, 254 voix ; Dominique ERNST, postier, 54 ans, adjoint sortant, 255 voix ; Joëlle LAVOREL, secrétaire comptable, 55 ans, conseillère 1995-2008, 243 voix ; Raymond VILLET, commercial, 66 ans, maire sortant, 232 voix ; Monique DUPARC, exploitante agricole, 65 ans, 269 voix, Mathieu BRIZON, cadre bancaire, 39 ans, 267 voix.

De gauche à droite en arrière plan : Xavier GROS, maître socio-professionnel, 27 ans, 279 voix ; Geoffroy VERNE, cadre informatique, 42 ans, 277 voix ; Guillaume GROS, entrepreneur travaux agricoles, 25 ans, 281 voix ; Eddy CLERC, responsable d'exploitation, conseiller sortant, 44 ans, 269 voix ; Mélanie MEGEVAND, assistante de service social, 24 ans, 273 voix, Anne-Sophie EXCOFFIER, sans profession, 40 ans, 253 voix ; Marc-Antoine FERNANDEZ, technicien vidéo, 37 ans, 270 voix ; Jean-Pierre CHAUVET, retraité, 67 ans, 261 voix.

L'élection du maire et des adjoints, présidée par le doyen d'âge, Jean-Pierre Chauvet, s'est déroulée le vendredi 28 mars 2014.

A l'issue du scrutin, Raymond Villet a été réélu maire avec 14 voix et un vote blanc. Ce dernier a ensuite repris la présidence du bureau de vote pour l'élection des adjoints qui seront au nombre de quatre pour ce mandat. Monique Duparc a été élue première adjointe, en charge des bâtiments et de la voirie, suivie de Dominique Ernst (2ème adjoint ; scolaire, communication et environnement), Joëlle Lavoirel (3ème adjointe ; urbanisme) et d'Eddy Clerc (4ème adjoint ; finances). Les deux conseillers représentant Vers au Conseil communautaire de la Communauté de communes du Genevois seront Raymond Villet et Dominique Ernst.

Informations communales

Lors de la séance du 1er avril 2014, le Conseil municipal a procédé à la désignation des membres des commissions municipales et intercommunales.

Commissions municipales

Bâtiments :

Monique Duparc, Jean-Pierre Chauvet, Eddy Clerc, Philippe Dupraz, Marie-Andrée Viret.

Voirie et réseaux :

Monique Duparc, Eddy Clerc, Philippe Dupraz, Guillaume Gros, Mélanie Mégevand, Geoffroy Verne.

Scolaire :

Dominique Ernst, Mathieu Brizon, Philippe Dupraz, Anne-Sophie Excoffier, Marc-Antoine Fernandez.

Communication, environnement, culture et sport :

Dominique Ernst, Jean-Pierre Chauvet, Anne-Sophie Excoffier, Mélanie Mégevand, Geoffroy Verne.

Urbanisme :

Joëlle Lavorel, Eddy Clerc, Xavier Gros, Mélanie Mégevand, Geoffroy Verne, Marie-Andrée Viret.

Finances :

Eddy Clerc, Mathieu Brizon, Monique Duparc, Marc-Antoine Fernandez, Guillaume Gros.

Groupe de travail PLU :

Raymond Villet, Jean-Pierre Chauvet, Eddy Clerc,
Monique Duparc, Xavier Gros, Joëlle Lavorel, Mélanie Mégevand, Geoffroy Verne, Marie-Andrée Viret.

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

Raymond Villet, Jean-Pierre Chauvet, Philippe Dupraz,
Anne-Sophie Excoffier, Marc-Antoine Fernandez, Mélanie Mégevand, Marie-Andrée Viret.

Commission d'appel d'offres :

Raymond Villet, Monique Duparc, Guillaume Gros, Joëlle Lavorel.

Commission communale des impôts directs :

Marie-Andrée Viret, Anne-Sophie Excoffier, Jean-Pierre Chauvet, Maurice Gros (*Viry*), Henri Vigne, Gilbert Hollner, (titulaires).
Marc-Antoine Fernandez, Françoise Comestaz (*Dingy en Vuache*), Jacky Fournier, Nathalie Artigala, Andrée Achour, Olivier Rembert (suppléants).

Elus représentant le Conseil municipal dans différentes structures de la commune :

Bibliothèque : Jean-Pierre Chauvet, Mélanie Mégevand ; Comité des fêtes : Eddy Clerc.

Conseil d'école : Mathieu Brizon, Marc-Antoine Fernandez ; Correspondant Défense : Dominique Ernst.



Commissions intercommunales

Communauté de Communes du Genevois

Economie, formation, tourisme :

Vice-président Christian Etchart, maire de Beaumont
Joëlle Lavorel (titulaire), Raymond Villet (suppléant).

Transport et mobilité :

Vice-président Antoine Vielliard, maire de St-Julien
Dominique Ernst, Jean-Pierre Chauvet (titulaires).

Aménagement du territoire et habitat :

Vice-présidents Michel Mermin, maire de Jonzier-Epagny et Georges Etallaz, maire de Collonges sous Salève
Joëlle Lavorel (titulaire), Xavier Gros (suppléant).

Eaux et assainissement :

Vice-président Guy Roguet, maire de Feigères
Monique Duparc (titulaire), Eddy Clerc (suppléant).

Social, senior et petite enfance :

Vice-présidents Frédéric Budan, maire de Vulbens et Cédric Marx, adjoint à St-Julien
Marie-Andrée Viret (titulaire), Monique Duparc (suppléante).

Environnement, énergie, développement durable, déchets :

Vice-présidents Caroline Laverrière, maire de Neydens et Raymond Villet, maire de Vers
Anne-Sophie Excoffier (titulaire), Geoffroy Verne (suppléant).

Patrimoine (bâtiments), relation aux associations sportives et culturelles :

Vice-président André Bonaventure, maire de Viry
Geoffroy Verne (titulaire), Anne-Sophie Excoffier (suppléante).

Finances, personnel et mutualisation :

Vice-président Michel de Smedt, élu à St-Julien
Eddy Clerc (titulaire), Mathieu Brizon (suppléant).

Relations transfrontalières :

Président Pierre-Jean Crastes, maire de Chênex
Marie-Andrée Viret (titulaire), Mathieu Brizon (suppléant).

Structures intercommunales

Syndicat intercommunal d'aménagement du Vuache (SIAV) :

Dominique Ernst (président), Monique Duparc, Eddy Clerc (titulaires),
Joëlle Lavorel, Mélanie Mégevand, Geoffroy Verne (suppléants).

Syndicat Intercommunal d'accueil de la petite enfance :

Monique Duparc, Joëlle Lavorel, Marie-Andrée Viret.

Syndicat intercommunal du complexe sportif du Vuache :

Dominique Ernst, Joëlle Lavorel (titulaires), Geoffroy Verne (suppléant).

Syndicat des énergies et de l'aménagement numérique de la Haute-Savoie (SYANE) :

Raymond Villet (vice-président).

Comité de jumelage :

Mathieu Brizon.

BUDGET 2014

Budget général

Recettes et dépenses

Section de fonctionnement	1 261 940 €
Section d'investissement Dépenses	976 050 €
Section d'investissement Recettes	1 265 890 €

Principaux postes budgétaires (recettes)

Participation de l'État (DGF)	63 480 €
Fonds genevois	254 800 €
Contributions directes (TH-TFB-TFNB-TP)	257 084 €

Syndicats (dépenses)

Aménagement du Vuache	3 361 €
Accueil petite enfance	16 845 €
Complexe sportif du Vuache	8 893 €
CCAS Viry (EHPAD)	1506 €

Subventions aux associations

MJC du Vuache	8 958 €	Bibliothèque	1 706 €	Visite des malades VMEH	100 €
ADMR	1 506 €	Prévention routière	75 €	APE (Arbre de Noël)	250 €
Association d'aide à domicile	106 €	Centre Nous Aussi	100 €	Amic. des Donneurs de Sang	100 €
Apollon 74	200 €	Les Ombelles (EHPAD	100 €	Banque alimentaire	100 €
Arc en ciel	100 €	Viry)		Coeur et Santé	100 €
Allo stop alcool	100 €	TUVIH	100 €	OCCE (caisse des écoles)	600 €

Personnel communal (salaires + charges)	231 560 €
--	------------------

Remboursements des emprunts

Capital	71 323 €
Intérêts	58 166 €

Taux des trois taxes

Taxe d'habitation (TH)	15,09 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties (TFB)	10,87 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	52,81 %

Budget annexe auberge communale « La Fruitière »

Section de fonctionnement	29 500 €
Section d'investissement	43 440 €

Budget annexe du CCAS

Section de fonctionnement	5 660 €
---------------------------	---------

Construction d'un bâtiment périscolaire abritant les services de cantine, garderie, salle polyvalente (suite)

Cet article est la continuité des différentes informations données dans les bulletins précédents.

Situation générale juridique actuelle de notre bâtiment périscolaire :

Pour mémoire : Les bétons de l'infrastructure du bâtiment n'étaient pas conformes à la norme de compression en vigueur et obligatoire à respecter dans les Etablissement Recevant du Public. La construction a été stoppée en mars 2012. La commune a pris un avocat et a mis en cause l'ensemble des intervenants principaux. Le tribunal de Grenoble a commis un expert qui a convoqué l'ensemble des parties en mai 2013. L'expert a réalisé le dossier de l'affaire et l'a présenté début octobre 2013. Dans le but de résoudre plus rapidement le problème, en attente du rapport d'expertise et de la répartition des responsabilités, la société d'assurance du maître d'œuvre a décidé de porter le coût financier de l'ensemble des opérations conséquentes aux malfaçons comprenant le confortement et les coûts des travaux supplémentaires engendrés par la pose du bâtiment modulable provisoire. L'expert a établi un rapport proposant une répartition des responsabilités, rapport qui sera proposé et discuté entre les différentes assurances intervenantes dans cette affaire.

Le chantier a redémarré au courant du mois de mars et a commencé par la déconstruction de bon nombre de travaux de second œuvre déjà effectués tels que chauffage, sanitaire, ventilation, parois intérieures. Le confortement des murs a été réalisé par l'entreprise PLEE, entreprise spécialisée en reprise de travaux non conformes. Les travaux ont finalement consisté à renforcer les murs par la construction de nouvelles fondations internes au bâtiment supportant une série de piliers métalliques sur lesquels sont posées des poutrelles métalliques confortant la dalle.

Ce travail, délicat et complexe à réaliser, a été effectué par

des équipes compétentes et nous tenons à remercier l'entreprise PLEE pour son savoir faire et sa diligence.

Les différentes entreprises du second œuvre sont revenues refaire ou compléter les travaux nécessaires.

Les façades seront terminées en juillet, le goudronnage de la cour se dessine pour cette fin de mois, la réalisation du toit végétal est prévue en septembre.

Nous tenons à souligner la bonne réactivité de l'ensemble des entreprises qui reprennent un chantier arrêté pendant deux ans ; la reprise de travaux est une difficulté supplémentaire cependant bien maîtrisée, merci à chacun.

La remise des clefs est prévue le 15 octobre, nous espérons pouvoir utiliser le bâtiment à la rentrée des vacances de Toussaint.

Nous sommes impatients de mettre en souvenir toutes ces difficultés rencontrées pour la construction de cet équipement et, enfin, de pouvoir proposer un meilleur service à l'ensemble du groupe scolaire.

Nous voulons exprimer notre reconnaissance à chacun pour la patience dont il a fait preuve en face des désagréments liés à cet état de fait.

Plus d'informations sur www.vers74.fr



Extrait des délibérations...

Séance du 7 janvier 2014

Réhabilitation énergétique et accessibilité de la mairie, choix du maître d'œuvre. Trois candidats ont répondu à cet appel d'offre : DMA Architectures, Desvallées Michel et Architecture Denis Perret. Après étude des dossiers, le conseil municipal a retenu l'offre de DMA Architectures, candidat le mieux-disant.

Dans le même dossier, la commune va solliciter une subvention dans le cadre de l'appel à projets « Deffibat Réhabilitation » soutenu financièrement par la Région et l'Ademe (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie). Des subventions seront également demandées auprès des fonds parlementaires et du fonds départemental pour le développement des territoires.

Enquête publique pour acquisition foncière en vue de la construction de quatre logements et d'une micro-crèche. Pour la réalisation de cette opération qui concerne le bâtiment du presbytère, la commune doit acquérir la parcelle cadastrée section B n° 264.

Les propriétaires sont d'accord de vendre, mais la succession n'ayant pas été réalisée, la vente de cette parcelle est impossible. Pour débloquer cette situation, il est nécessaire de passer par une procédure de Déclaration d'Utilité Publique, qui sera précédée d'une enquête publique et d'une enquête parcellaire.

Séance du 28 janvier 2014

Une séance exclusivement consacrée aux travaux de confortement du bâtiment périscolaire (voir page 9)

Séance du 4 février 2014

Achat de l'ensemble immobilier mitoyen au bâtiment communal de la mairie, suite à la séance du Conseil municipal du 16 janvier 2014, où un montant d'achat a été arrêté à la hauteur de l'estimation réalisée par le service des domaines, M. le Maire et ses adjoints ont rencontré les vendeurs pour leur soumettre cette proposition, qu'ils ont acceptée. Après délibération, le Conseil municipal décide d'acheter cet ensemble immobilier (parcelles A 338, 339, 340, 605 et 999) pour la somme de 310.000 euros, frais de notaire en sus à la charge de la commune. Maître Gojon, notaire à Saint-Julien, est désigné pour rédiger l'acte de vente.

Un échange de terrain entre la municipalité et le centre communal d'aide sociale est nécessaire pour permettre la régularisation des questions foncières restées en suspens depuis la création de la station d'épuration de la commune. Après avoir pris connaissance du dossier, le Conseil municipal accepte l'échange de terrain. Maître Pissard, notaire à Saint-Julien, est désigné pour rédiger l'acte à venir.

Modification du temps de travail du secrétariat de mairie, M. le Maire explique à l'assemblée que le secrétariat est actuellement assuré par un titulaire travaillant à 87,86 % (30,75 heures hebdomadaires) et par une contractuelle assurant un remplacement de congé parental, à mi-temps. Considérant la charge de travail au sein du secrétariat et après accord avec l'agent concerné, le Conseil municipal décide d'augmenter le temps de travail de l'agent titulaire à 96,43 % soit 33,75 heures hebdomadaires.

Modification des statuts de la Communauté de communes du Genevois dans le cadre du transfert de compétence « accueil de la petite enfance » à cette structure (voir le détail sur notre site internet). Ces modifications ont été présentées et approuvées lors de la réunion du Conseil communautaire du 16 décembre 2013, les communes membres de la CCG doivent maintenant se prononcer sur cette modification. Le résultat du vote du Conseil municipal est le suivant : trois voix pour le transfert de compétence, trois voix contre (dont celle du maire) et deux abstentions. En conséquence, le Conseil municipal est défavorable à cette modification de statuts.

Séance du 11 mars 2014

Approbation du compte de gestion et du compte administratif du budget général et du budget annexe de l'auberge communale, hors la présence de M. le Maire, Dominique Ernst, 2e adjoint, présente au conseil municipal les différents comptes et l'invite à se prononcer sur l'exactitude des écritures présentées. Après avoir entendu l'exposé, le Conseil municipal approuve le compte de gestion et le compte administratif du budget général et du budget annexe de l'auberge.

Attribution d'une indemnité de conseil à Mme le Trésorier principal, considérant les services rendus en sa qualité de conseiller économique et financier de la commune de Vers. Après délibération, le Conseil municipal décide d'attribuer pour l'année 2013 à M^{me} le Trésorier principal l'indemnité de conseil au taux plein, soit un montant de 441,40 euros.

Séance du 28 mars 2014

Installation du nouveau Conseil municipal suite aux élections du 23 mars 2014 (voir page 5).

Séance du 1^{er} avril 2014

Désignation des délégués aux différentes structures intercommunales, création des commissions communales, désignation des membres et des responsables (voir page 6).

Délégation de compétence au maire pour faciliter la gestion de la commune, notamment dans les domaines de la préparation, de la passation, de l'exécution et du règlement des marchés et des accords cadres, ainsi que pour les contrats d'assurance. Après délibération, le Conseil municipal décide de donner délégation au maire concernant les domaines ci-dessus, jusqu'à un seuil de 15000 euros, et ceci jusqu'au terme de son mandat.

Fixation des indemnités du maire et des adjoints selon l'indice 1015 de la fonction publique territoriale.

Envoi des convocations aux réunions du Conseil municipal par courrier électronique, les quinze membres de l'assemblée approuvent la mise en place de ce nouveau système de convocation.

Séance du 17 avril 2014

Vote des taux d'imposition 2014 des taxes directes locales et des participations et subventions pour 2014 (voir page 8). Vote des budgets primitifs pour l'exercice 2014 (voir page 8).

...du Conseil municipal

Séance du 15 mai 2014

Désignation des délégués aux commissions de la Communauté de communes du Genevois (voir page 7).

Approbation de la mise en comptabilité du document d'urbanisme de la commune de Vers suite à la procédure de déclaration du projet relatif à l'opération « Matailly-Moissey », visant à la réalisation par la Communauté de communes du Genevois de deux forages et d'un réseau de canalisations pour exploiter la nappe phréatique d'accompagnement du Rhône sur le territoire de la commune de Vulbens. Suite à la procédure de déclaration de projet par la CCG, la commune de Vers doit modifier son Plan Local d'Urbanisme pour le mettre en conformité avec le projet de la CCG. Considérant l'intérêt général de l'opération « Matailly-Moissey », le Conseil municipal émet un avis favorable à cette mise en compatibilité du PLU.

Modification du groupe de travail en charge de la révision du PLU, suite à l'élection d'un nouveau Conseil municipal. Le nouveau groupe de travail est composé de neuf membres : Raymond Villet, Jean-Pierre Chauvet, Eddy Clerc, Monique Dupraz, Xavier Gros, Joëlle Lavorel, Mélanie Mégevand, Geoffroy Verne, Marie-Andrée Viret.

Reprise et finition des travaux de gros œuvre du bâtiment périscolaire, au delà des travaux liés aux malfaçons dans les bétons, la commune doit faire réaliser ces reprises et ces finitions. Le choix du Conseil municipal se porte sur l'entreprise

Plee, déjà sur place pour réaliser les travaux de confortement du bâtiment.

Dossier FISAC (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) pour favoriser l'implantation d'une boulangerie sur le territoire de la commune, M. le Maire présente les nombreux avantages de cette réalisation pour la commune et demande au Conseil municipal de réitérer son soutien à ce projet de boulangerie. Après avoir entendu l'exposé, l'assemblée décide de soutenir la demande d'un dossier FISAC (opération rurale à maîtrise d'ouvrage privée) déposé par le porteur du projet, M Riso.

Emploi d'été pour deux jeunes de la commune (août 2014), Les deux candidatures retenues sont celles de Thomas MICHEL et Laurent MALLET

Conditions de location des salles communales, suite aux difficultés rencontrées (ménage bâclé, dégradations, sous-location, etc.), le Conseil municipal décide de modifier ces conditions.

Dorénavant, le locataire devra remettre lors de la signature du contrat les sommes requises (location + caution) par chèque bancaire établi à son nom. Il devra également fournir une attestation d'assurance responsabilité civile à son nom. Trois conseillers seront désormais chargés de ces locations et des états des lieux, Jean-Pierre Chauvet, Monique Duparc et Marie-Andrée Viret.

Syndicat intercommunal à vocation unique (Sivu) du complexe sportif du Vuache, après la présentation détaillée de ce dossier, un débat est engagé

au sein du Conseil municipal pour savoir s'il faut poursuivre la participation de la commune dans ce Sivu ou s'il faut envisager un retrait. Les élus décident finalement de poursuivre le projet, mais demandent qu'il soit rappelé au Sivu que la commune de Vers ne mettra pas un euro de plus que sa part dans les 250.000 euros, somme maximale financée par les six communes membres du Sivu.

Séance du 19 juin 2014

Choix d'un nom d'allée pour le lotissement « Pré Paradis » compte tenu de la présence d'un cèdre remarquable à proximité de la nouvelle voie, le Conseil municipal propose au propriétaire de ce chemin privé de le nommer « allée du Cèdre ».

Enquête publique pour acquisition foncière en vue de la construction de quatre logements et d'une micro-crèche (voir séance du 7 janvier 2014), après l'exposé du M. le Maire, le conseil municipal décide de lancer une procédure de déclaration d'utilité publique préalable à l'expropriation.

Création d'un poste d'ATSEM, avec la réforme des rythmes scolaires et l'augmentation des effectifs scolarisés en classe de maternelle, il apparaît nécessaire de créer un nouveau poste d'ATSEM (agent territorial spécialisé des écoles maternelles) et d'augmenter le temps de travail de l'ATSEM titulaire afin de pouvoir bénéficier de deux agents le matin (cinq jours par semaine) et d'un agent l'après-midi (quatre jours par semaine). Après avoir pris connaissance des modifications proposées, le Conseil municipal décide de créer un

nouveau poste d'ATSEM et d'augmenter le temps de travail du poste déjà existant.

Règlements et tarifs des services périscolaires, les commissions finances et scolaire proposent d'harmoniser les tarifs des différents services en fonction des temps de prise en charge des enfants pour chaque service (garderie, cantine, temps d'activités périscolaires). Le Conseil adopte cette proposition et instaure une pénalité de retard en cas de dépassement de l'horaire de fermeture de la garderie du soir ou du mercredi midi (cinq euros par quart d'heure de retard entamé).

Choix d'un serveur pour la sécurisation de l'accès internet de l'école, le serveur Pingoo étant obsolète et plus mis à jour, le Conseil municipal décide de choisir le serveur Kwartz, le plus performant parmi ceux proposés. Des investissements seront également nécessaires pour le renouvellement du parc informatique de l'école.

Séance du 20 juin 2014

Désignation des délégués du Conseil municipal pour le vote aux élections sénatoriales du mois de septembre 2014. Les trois candidats élus sont Raymond Villet, Monique Duparc et Dominique Ernst, avec 14 voix chacun. Trois candidats suppléants sont également élus avec 14 voix, il s'agit de Marie-Andrée Viret, Eddy Clerc, Mélanie Mégevand.

Les comptes-rendus complets peuvent être consultés sur le site internet

www.vers74.fr

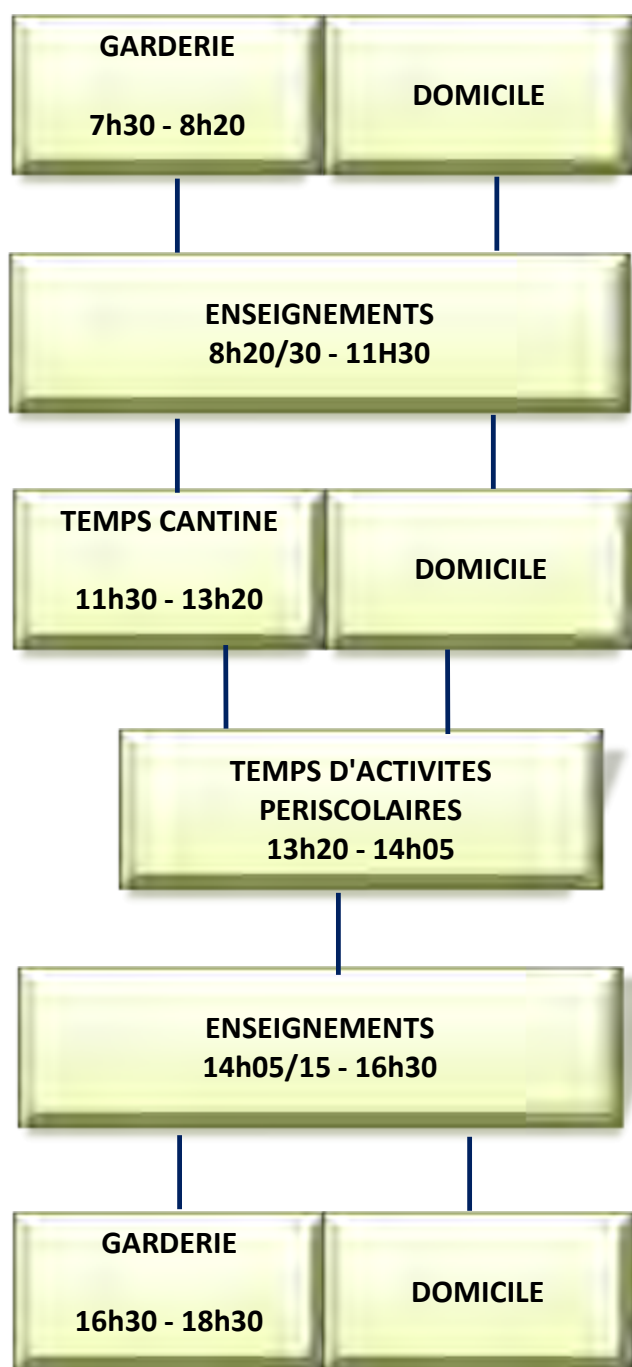
Rythmes scolaires

Guide pratique pour la rentrée 2014

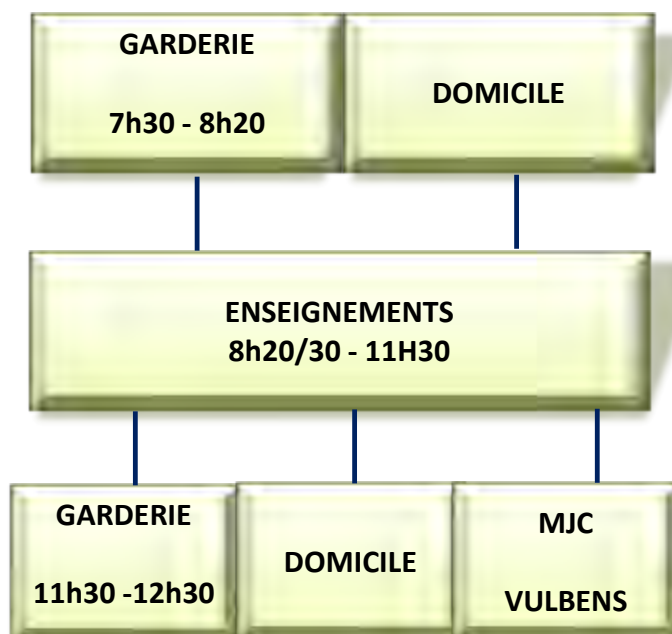


Voilà nous y sommes, les vacances d'été sont là et la prochaine rentrée scolaire se profile... Une année qui promet d'être riche en changements pour nos écoliers et pour leurs familles... afin d'essayer de vous rendre cette nouvelle organisation la plus facile possible, nous vous présentons « un petit guide pratique » spécial rentrée 2014.

LUNDI - MARDI - JEUDI - VENDREDI



MERCREDI



Tranches tarifaires €				
Quotient familial	Cantine	Garderie matin mercredi midi	Garderie soir	TAP
0 à 800	4,35 €	1,30 €	2,60 €	1,00 €
101 à 1100	5,55 €	1,60 €	3,20 €	1,20 €
1101 à 1600	6,55 €	1,90 €	3,80 €	1,40 €
1601 à 2100	7,25 €	2,10 €	4,20 €	1,60 €
> à 2100	8,00 €	2,40 €	4,80 €	1,80 €

ORGANISATION DES TAP

Les 45 minutes de Temps d'Activités Périscolaires seront organisées autour de la mise en place d'espaces ludiques en milieu scolaire. Ces espaces sont des lieux identifiés dédiés au jeu à l'intérieur d'une école, accessibles à l'enfant pendant les temps périscolaires.

LE CONCEPT REPOSE SUR DEUX PRINCIPES :

Une combinaison spécialement étudiée d'une soixantaine de jouets aux fonctions exclusivement ludiques qui inclut :

- des jouets symboliques, d'imitation et de rôle : la manipulation de jeux tels que les cuisines, poupons, etc., qui permet à l'enfant de revivre des situations qu'il a connues ou rêvées. Ce type de jeux lui permet de reconstituer son vécu et de trouver un équilibre lui permettant de mieux aborder son présent et futur...
- des jouets de construction et d'imagination : si un élève par exemple mime une bagarre entre robot, c'est le jouet qui est porteur de l'action et non l'enfant... par ce biais le besoin d'agressivité est libéré contribuant à l'apaisement de la violence réelle.
- des jeux de société : ils favorisent le respect des règles ainsi qu'une notion de partenaires de jeux plutôt que d'adversaire car une partie peut être rejouée et le perdant de la précédente partie peut devenir gagnant la seconde.

Une procédure simple qui laisse l'enfant choisir de jouer « à ce qu'il en envie, sans être guidé, ni jugé »

NOUVELLE ORGANISATION DE LA SIESTE POUR LES PETITES SECTIONS DE MATERNELLE :

Cette année, les petites sections de maternelle vont partir à 13h00 pour la sieste. Pour les enfants qui rentreront chez eux durant la pause méridienne et qui reviendront à l'école l'après-midi, nous invitons les parents à les ramener pour 13h00 afin qu'ils partent avec les autres en sieste. Les parents étant dans l'impossibilité de ramener les enfants pour cet horaire peuvent les ramener soit à 13h20 pour les activités, soit à 14h15 pour l'école.

Nous attirons votre attention sur le fait que dans ces cas il appartient aux parents de gérer le temps de repos nécessaire à l'enfant avant de le raccompagner à l'école. Un enfant arrivant à 13h20 ou 14h15 ne sera pas emmené en sieste mais intégrera directement les activités et/ou la classe ; ce rythme pourra s'avérer très difficile pour la suite de sa journée scolaire.

LES T'MERCREDIS DE LA MJC DU VUACHE

La MJC du Vuache propose un nouveau service pour les mercredis après-midi de l'année scolaire prochaine. Les enfants seront pris en charge de 11h30 à 18h30 tous les mercredis, dans un nouveau centre d'accueil situé au groupe scolaire de Valleiry. La MJC viendra directement chercher les enfants, à 11h30, dans les écoles au moyen de petits bus et les emmènera sur le site de Valleiry.

Une personne du service périscolaire assurera la garde des enfants dans l'intervalle de temps compris entre la fin de la classe et l'arrivée du bus de la MJC.

Le transport, le repas et l'après midi d'activités seront assurés par la MJC.

Les parents récupéreront leurs enfants en fin d'après midi sur les lieux indiqués par la MJC.

Les inscriptions pour ces services se dérouleront **à partir du mardi 1er juillet** pour les adhérents et à partir du **lundi 25 août** pour les autres ; n° de téléphone de la MJC : **04.50.04.30.45**, pour de plus amples renseignements. Les inscriptions sont prises en compte en fonction de la date d'inscription.

Il y a 32 places disponibles pour les 3-5 ans et 32 places pour les 6-12 ans, les inscriptions se font à l'année uniquement. Le service fonctionnera à partir du mercredi 3 septembre 2014 (hors vacances scolaires). Les tarifs s'échelonnent (en fonction du quotient familial de la CAF), de 15 à 29 euros.

BONNES VACANCES A TOUS !!!

URBANISME : Révision du Plan d'Occupation des Sols (POS) transformé en Plan Local d'Urbanisme (PLU)

Remarque préliminaire :

Cet article fait suite à la série d'articles déjà présentés dans nos précédents bulletins ; pour une meilleure cohérence de l'ensemble, reportez vous aux bulletins précédents, janvier 2014, juillet 2013, janvier 2013, été 2012, janvier 2012, ainsi qu'aux compte rendus des différents conseils municipaux pendant cette période considérée.

Résumé de la situation :

Le PLU de notre commune doit être compatible avec l'ensemble des prescriptions et préconisations du Schéma de Cohérence Territoriale (S.C.O.T) que la Communauté de Communes du Genevois a mis en révision, c'est la version SCOT N°2.

Le SCOT N°2 de la CCG est maintenant terminé. L'ensemble des documents a été approuvé par le conseil communautaire en décembre 2013 et signé par les services de l'État au printemps 2014.

Le SCOT N°2 est opérationnel et donne le cadre de développement pour l'ensemble des communes de la CCG.

Nous avons travaillé sur notre PLU en fonction de l'avancement de la révision du SCOT afin de ne pas avoir à faire deux fois le travail car les communes ont 3 ans après sa signature pour mettre leur propre PLU en compatibilité.

L'avancement de notre PLU s'est donc calqué sur celui du SCOT.

Le planning prévisionnel reste celui déjà énoncé dans le dernier bulletin d'information, c'est-à-dire :



- Deuxième réunion publique, présentation et discussion du PADD : juillet 2014
- Réunions techniques sur le règlement et le zonage
- Réunion de finalisation du règlement
- Finalisation du rapport de présentation
- Réunion de validation et d'arrêt du projet avec les personnes publiques associées
- Réunion publique, présentation de l'ensemble des documents
- Arrêt du projet par le conseil municipal
- Consultation des personnes publiques associées
- Publicité
- Enquête publique
- Modification du dossier
- Présentation au conseil municipal et approbation

La nouvelle équipe municipale prend connaissance des travaux faits par l'ancienne équipe d'une part et des directives données par la CCG dans son nouveau document SCOT d'autre part. Elle doit s'approprier l'ensemble des documents de façon à se construire une vue cohérente et admise de développement de la commune.

Nous devons faire remarquer que nous sommes la première commune de la CCG à faire ce travail de compatibilité PLU-SCOT.

Les difficultés rencontrées pour transposer les prescriptions et préconisations du SCOT à l'échelle de notre commune sont importantes et nous allons vers des découvertes de contraintes que nous n'avions pas encore totalement perçues en lisant les textes du SCOT qui constituent un ensemble complexe et dense à assimiler.

Nous invitons la population à une réunion publique en ce début juillet qui aura eu lieu à la lecture de ce bulletin.

Plus d'informations sur www.vers74.fr



Adela
ARCHITECTE

Arnaud de Lavareille - Architecte DPLG
Démarche HQE
1 Avenue Ganfin - 74160 RUMILLY
@:adela-architecte@orange.fr
T:04 50 66 79 54 F:04 50 66 90 68
Port:06 08 52 80 04 www.adela-architecte.fr



PERRIN-CONFORT
Construction 06 07 31 71 62

Jean-François DEPOLLIER
jfdpollier@orange.fr

44, route de Collonges - 74160 ARCHAMPS
Fax 04 50 43 45 24
perrin-confort-immobilier.com



BALVER S.A.R.L.
CHARPENTE - COUVERTURE

ALUVENT - ABRIS DE VOITURE & DE JARDIN

Tél. : 022/300 12 15
Fax : 022/300 12 19

7, route des Jeunes Natel (D. Ladoy) 079 - 699.11.74
1227 LES ACACIAS Natel (A. Givre) 079 - 699.11.84



PERRIN-CONFORT
Immobilier 04 50 95 88 88

Solange PERRIN-CONFORT DEPOLLIER
solange.perrin-confort@orange.fr

44, route de Collonges - 74160 ARCHAMPS
Fax 04 50 43 45 24
perrin-confort-immobilier.com



BESSON
TRAVAUX PUBLICS

Réseaux d'eau
et d'assainissement

**Routes
et voirie**



**Equipement
hydraulique**



**Z.A des Illes
b.p 36 - 74270 MARLIOZ
Téléphone 04.50.77.82.78
Télécopie 04.50.77.83.31**



Jacques Gros
paysagiste

- Espaces Verts
- Clôtures
- Terrasses
- Renovation, maçonnerie
- Piscine

230 Chemin de Germagny 74160 VERS
Tel:04.50.04.75.69 Mobil:06.17.58.64.59
e-mail:jacogros@hotmail.com



EURL SB

Chauffage - Sanitaire - Zinguerie
Energie Renouvelable
Serge BRÜLER
Tél/Fax 04 50 04 32 68
sb74520@orange.fr

Z.A des Grands Chavannoux - 74500 VULBENS

Jour de fêtes pour les Aînés



Ils étaient plus de 80 à participer au traditionnel repas dansant des aînés organisé dimanche 18 mai 2014 par la municipalité et le CCAS (centre communal d'action sociale).

Comme à l'habitude, cette 36ème édition avait débuté par un apéritif convivial à la salle des fêtes, où le maire, Raymond Villet, a évoqué l'actualité de la commune.

Cette journée festive s'est ensuite poursuivie autour d'un excellent déjeuner préparé par le chef de l'auberge communale de La Fruitière, Patrick Josserand. Le repas fut agrémenté de subtils tours de passe-passe proposés par Eddy le Magicien.

Dans l'après-midi, les aînés entraient dans la danse en valsant avec souplesse au rythme des chansons distillées par l'orchestre de Christian Lacote.



Des trombes d'eau en matinée n'ont pas découragé les bénévoles du comité des fêtes et des associations qui ont parfaitement organisé cette manifestation très appréciée des habitants de la commune.

Cette édition du dimanche 29 juin 2014 fut une belle réussite. Les habitants de Vers et d'ailleurs venus en nombre ont apprécié le marché du terroir tandis que les rois de la pétanque s'affrontaient à l'occasion d'un concours particulièrement relevé.

Le public a aussi apprécié la toujours tonitruante prestation des Barracoins, une fanfare dont la force de frappe musicale est réclamée aux quatre coins de la Haute-Savoie !

Le déjeuner sous chapiteau - jambon à la broche et gratin dauphinois - a quant à lui satisfait les papilles des convives.

Les lectures gourmandes de la Bibliothèque à la Fruitière

Dans le cadre de l'exposition « Marmites et livres en délire... », la bibliothèque de Vers proposait samedi 24 mai une « soirée à savourer, lire et chanter » à l'auberge de la Fruitière. Les participants ont pu déguster un excellent repas préparé par

le chef Patrick Josserand, ponctué de lectures sur les bonnes manières et la gastronomie. Il y eut également de belles chansons françaises interprétées par des membres de la chorale du Vuache, accompagnés par deux accordéonistes.



Fabien Drapeau, maçon aux techniques ancestrales

Avec Fabien Drapeau comme maçon, la municipalité était sûre que le travail serait bien fait. En effet cet artisan a réalisé un ouvrage de qualité lors de la réfection d'un des murs du cimetière et de l'enduit extérieur du pignon sud de l'église de Vers. Un travail à l'ancienne, qui prend en compte l'enduit originel de cet édifice bâti en 1870 avant d'entamer la réfection de la façade. Du bel ouvrage donc, car Fabien Drapeau est un maçon à l'ancienne, qui a roulé sa bosse aux six coins de l'hexagone pour apprendre son métier et se familiariser avec les différentes techniques et les divers matériaux des régions de France.

Originaire de Vendée, cet artisan soucieux du travail bien fait a ainsi passé neuf ans sur les routes pour son tour de France des Compagnons du Devoir. De Nîmes à Strasbourg, en passant par les Pyrénées, Nantes, le centre de la France ou Nice, Fabien Drapeau a appris son métier et développé son savoir en travaillant six mois ou un an dans des entreprises réputées. Ce parcours remarquable, il ne le met pas en avant, car l'humilité est une règle de base chez les Compagnons. C'est son travail qui parle pour lui, et qui fait qu'il n'a pas besoin de faire de publicité, car le bouche à oreille suffit à lui amener une clientèle de connaisseurs et d'amoureux du bâti ancien.

Spécialiste des enduits à la chaux ou à la pierre vue, des murs en pierres sèches, des dallages anciens ou de la restauration de bâtiments de caractère, Fabien Drapeau a notamment réalisé le parvis de la Bénite Fontaine, à La Roche-sur-Foron, ainsi que le puits en pierres sèches situé devant le couvent. Habitué à restaurer de vieilles fermes dans le Pays de Gex ou dans le Genevois, il n'aime rien tant que se confronter à des édifices plus que centenaires où il sait qu'il lui faudra comprendre comment son prédécesseur avait travaillé avant d'entamer toute rénovation.

Comme tout bon Compagnon, il est aussi sensible à la transmission du savoir. Fondée en 2006, sa petite entreprise installée à Chevry, dans le Pays de Gex, compte un maçon qu'il a formé et un apprenti, régulièrement renouvelé, qui entrera dans la vie active avec un solide bagage technique.

De jeunes Compagnons du Tour de France passent aussi par son entreprise lorsqu'ils font étape à Annecy.



« Avant toute rénovation, il faut comprendre comment le travail a été fait », explique Fabien Drapeau, ici devant la façade du pignon sud de l'église de Vers.





Tél. 06 99 20 07 55

TOUS LES JEUDIS
à Maison-Neuve Vers de 17h à 21h

Nos pâtes à pizza sont faites MAISON au levain

Du 1^{er} au 7 de chaque mois, une pâte à pizza différente.

Du 8 au 31 de chaque mois, notre pâte à pizza est faite à base de farine complète.

Païement : carte de crédit / espèces / chèques

PIZZA / BRUSCHETTA

	Pizza	Bruschetta
Marguerite Tomates, mozzarella, olives, origan	8.00 €	7.00 €
Napolitaine Tomates, mozzarella, anchois, olives, origan	9.00 €	8.00 €
Reine Tomates, mozzarella, jambon blanc, olives, origan	10.00 €	9.00 €
Champignons Tomates, mozzarella, champignons, olives, origan	10.50 €	9.50 €
Capricieuse Tomates, mozzarella, jambon blanc, champignons, câpres, olives, origan	10.50 €	9.50 €
Pizz Complète Tomates, mozzarella, jambon blanc, olives, origan, oeuf bio	10.50 €	9.50 €
Pizz Complète Champ Tomates, mozzarella, jambon blanc, champignons, olives, origan, oeuf bio	11.00 €	10.00 €
Pizz Complète de Luxe Tomates, mozzarella, jambon cru, olives, origan, oeuf bio	11.00 €	10.00 €
Pizz complète de Luxe Champ Tomates, mozzarella, jambon cru, champignons, olives, origan, oeuf bio	11.50 €	10.50 €

PIZZA PTI BILLIG

	Pizza	Bruschetta
4 fromages Tomates, mozzarella, chèvre, raclette, reblochon	11.00 €	10.00 €
4 saisons Tomates, mozzarella, artichaut, champignons, jambon blanc, poivrons, olives, origan	11.00 €	10.00 €
Sicilienne Tomates, mozzarella, thon, oignons, câpres, olives	12.50 €	11.50 €
Norvégienne Tomates, mozzarella, saumon fumé, crème fraîche, ciboulette en saison ou câpres	12.50 €	11.50 €
Nordique Tomates, mozzarella, saumon fumé, crevettes, crème fraîche, ciboulette en saison ou câpres	13.50 €	12.50 €
Crevettes - Champignons Tomates, mozzarella, crevettes, champignons, crème fraîche	12.50 €	11.50 €
Orientale Tomates, mozzarella, merguez, poivrons, oignons, olives, origan	11.00 €	10.00 €
Orientale chèvre Tomates, mozzarella, merguez, chèvre, oignons	12.00 €	11.00 €
Orientale Miel Tomates, mozzarella, merguez, pommes de terre, miel	12.00 €	11.00 €
Champ-Poivron Tomates, mozzarella, champignons, poivrons, olives, origan	11.50 €	10.50 €
Chèvre Miel Tomates, mozzarella, chèvre, miel	10.00 €	9.00 €
Chèvre Noix Tomates, mozzarella, chèvre, noix	10.00 €	9.00 €
Chèvre lardé Tomates, mozzarella, chèvre, lard	11.00 €	10.00 €
Savoyarde Tomates, emmental, fromage raclette, jambon cru	12.00 €	11.00 €
Tartiflette Tomates, emmental, reblochon, pommes de terre, crème, lardons	11.50 €	10.50 €
Calabraise Tomates, mozzarella, salami piquant, tomates cerises, olives	12.50 €	11.50 €
Italia Tomates, mozzarella, jambon cru, tomates cerises, copeaux de parmesan, olives	14.00 €	13.00 €
Ferrière Crème, mozzarella, oignons, lardons, pommes de terre	11.00 €	10.00 €
Carbonara Crème, mozzarella, lardons, oignons, oeuf bio	11.00 €	10.00 €
Mer Crème, mozzarella, saumon fumé, thon, câpres, olives	12.50 €	11.50 €
Terre et Mer Crème, mozzarella, oignons, anchois, thon, jambon, câpres, olives	12.50 €	11.50 €
Pour les Bout' chou Pizza Reine ou Marguerite	6.00 €	

PIZZAS DESSERTS

Nutella ou Crème de marron	6.50 €
Nutella ou Crème de marron avec bananes ou pommes ou noix	8.00 €

Produits venant d'Italie : mozzarella, parmesan, jambon blanc, jambon cru, salami piquant câpres, olives, anchois.

Le mot du directeur

L'année scolaire se termine et chacun va pouvoir profiter de « grandes » vacances tant attendues !

A la rentrée prochaine, l'équipe enseignante sera grandement renouvelée : Mmes Dufour Céline et Dunand Vanessa, titulaires depuis 6 et 3 ans, ont demandé et obtenu leur mutation.

Céline Dufour enseignera à l'école primaire de Valleiry et Vanessa Dunand occupera un poste de « remplaçante » sur un secteur d'Annecy. Je les remercie toutes les deux chaleureusement pour leur travail auprès des élèves et leur investissement dans la vie de l'école et je leur souhaite toute la réussite possible dans leur vie professionnelle et familiale.

Laure Fournier, nommée cette année à titre provisoire, a obtenu un poste de remplaçante sur le secteur de Reignier, et Floriane Vittet, dans le même cas, reste pour l'instant sans affectation...

A toutes deux également, tous mes remerciements pour leur travail et plein de réussite pour la suite de leur carrière et de leur vie familiale .

A l'heure où j'écris, deux nouvelles collègues ont été nommées à titre définitif : Mme Geslin Élodie et Villemot Anne-Laure. Bienvenue à toutes les deux ! Les enseignantes qui compléteront les temps partiels ne sont pas encore connues...

Cette rentrée va être, pour Vers, l'année « 1 » de la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires. Un gros travail de préparation a été fait en amont et l'organisation sera au point en septembre. Il s'agit d'un très gros changement pour tout le monde : élèves, parents, enseignants, personnel communal, municipalité.

Je sais que chacun fera de son mieux pour que tout se passe bien et que si des améliorations peuvent/doivent être apportées, elles le seront. Avant que le bâtiment « périscolaire » ne soit terminé, on s'adaptera aux conditions matérielles... espérons que les délais de livraison soient tenus !

L'augmentation des effectifs se poursuit et, à la rentrée, la répartition des classes est loin d'être satisfaisante : après de nombreuses réunions, simulations, réflexions, une organisation a été arrêtée. Vous en avez pris connaissance par le compte rendu du Conseil d'École.

J'entends bien les interrogations, les « craintes » de certains parents, sachez que tout sera mis en œuvre pour que les élèves soient dans les « meilleures » conditions d'apprentissage possibles : on y sera très attentif. Cette année, c'est vraiment très difficile : il n'y avait pas de « bonne » solution, on a choisi la « moins mauvaise » solution.

Pascale, notre ATSEM, a connu une fin d'année difficile au niveau santé : je lui souhaite un prompt rétablissement et espère la retrouver à la rentrée en pleine forme !

Tous les CM2 vont rejoindre le collège à la rentrée. Une étape très importante à laquelle ils ont été très bien préparés . Je leur souhaite une excellente poursuite de scolarité !

Un grand merci à toutes les personnes qui, de près ou de loin, participent au bon fonctionnement de l'école : les enseignants, tout le personnel communal, les élus, les parents d'élèves en général et ceux qui ont accompagné et encadré les différents sorties en particulier, les bénévoles de la bibliothèque...

Bonnes vacances à toutes et tous et surveillez bien le site de l'école pour avoir les dernières informations.

Éric Dubarry

<http://www.ac-grenoble.fr/ecole/74/rpi-du-vuache/>

Voilà une année scolaire qui arrive à sa fin !

Cette année a été riche en apprentissages et découvertes pour les Petits et les Moyens.

Au cours des mois de mai et juin, plusieurs projets se sont concrétisés. Les élèves ont tout d'abord exposé leur travail sur le conte « La moufle ».

Ils l'ont mis en scène sous forme de pièce de théâtre, et l'ont présenté aux élèves de Vulbens puis à leur famille. Les enfants ont reçu beaucoup d'applaudissements !

Notre deuxième projet était celui de la visite d'une ferme. Nous nous sommes rendus à la ferme de Follon le mardi 27 mai. Les enfants ont observé et nourri les animaux de la ferme et de la basse cour, ils ont fabriqué de la farine, ils ont goûté du lait... A travers leurs cinq sens ils ont découvert cet univers !

Bonnes vacances aux enfants et bon été à tous !

Floriane Vittet

La maîtresse des Petits et Moyens



En cette fin d'année, nous avons voyagé à travers l'Europe (tout en restant sur notre banc !).

En effet, nous avons profité du plaisir d'avoir des élèves bilingues dans notre classe pour découvrir plusieurs pays : la Suède, l'Italie, l'Espagne et le Portugal.

Nous avons situé ces pays sur une carte, puis nous avons appris quelques mots dans chaque langue (bonjour, au revoir, merci, banane, farine, sucre, sel et œuf : quelle salade maintenant !). Nous avons observé, puis reproduit les drapeaux des pays. Nous avons appris une chanson en suédois, nous avons goûté une spécialité suédoise (le kannel buller) et espagnole (la tortilla), écouté un chant de partisan en italien, écouté une chanson enfantine espagnole et portugaise.

Merci aux mamans pour leur participation, je crois que les enfants ont adoré !

J'en profite aussi pour vous remercier pour ces trois années passées à Vers, j'ai vécu de bons moments, mais le moment est venu de me rapprocher de chez moi...

Bonne continuation, Vanessa Dunand



écoles CP - CE1

IMATA LE PETIT CHASSEUR D'AMAZONIE

Nous avons présenté notre spectacle de fin d'année intitulé : Imata le petit chasseur d'Amazonie sur la scène du centre ECLA de Vulbens.

C'est Alice qui a présenté l'histoire au micro.

Les filles ont joué et chanté une berceuse espagnole pour endormir Imata. Ensuite, Anna qui jouait le rôle d'un indien voisin est arrivée.



Elle a annoncé que les habitants de son village viendraient lui rendre visite dans deux jours.

Certains garçons ont annoncé la chasse en répétant des rythmes puis ils sont partis chercher du gibier.

D'autres ont fait les bruits de la jungle.

Puis nous avons fait le chant final, en quechua !

Les élèves de CP-CE1

écoles CE2 - CM1 - CM2

APPRENDRE AUTREMENT

LES ACTIVITES DE LA CLASSE :

Cette année, le dernier vendredi de chaque mois, nous nous transformions en « artistes » et réalisons des « œuvres d'art » (bricolages, dessins, peintures et calligraphie chinoise). Nous en profitons également pour fêter les anniversaires du mois. Une « journée art », avec les classes du RPGV, avait également été organisée au centre ECLA par les enseignants du cycle 3.

En cours d'année scolaire, Dominique Ernst nous a accompagné dans les ruelles et sur les sentiers des alentours à la recherche des différentes traces du passé historique de notre commune. Un animateur scientifique appelé Erwan est venu nous parler de l'espace et du système solaire. Il a gonflé et installé un planétarium dans la salle de motricité dans lequel nous sommes tous rentrés. Pour la plus grande majorité d'entre nous, c'était la première expérience galactique !

Comme chaque année, nous avons profité des sorties à la bibliothèque municipale pour enrichir notre culture littéraire et bénéficier d'activités variées et ludiques. Des instants que les personnes s'occupant de la Bibliothèque nous offrent généreusement et auxquels nous sommes tous très attachés. Nous nous sommes également rassemblés, petits et grands, pour les ateliers de cuisine et de Noël.

LES JEUX DE LA COUR :

L'A.P.E. nous a acheté des nouveaux jouets : javelots, raquettes de tennis, de badminton, assiettes chinoises, cordes à sauter, élastiques et ballons. Grâce à une partie de ce matériel, nous avons pu présenter notre spectacle de fin d'année et, nous attendons impatiemment que le coffre à jouets se remplisse à nouveau...

Les élèves du Cycle 3

UNE BELLE « FÊTE DU PRINTEMPS » AVEC L'APE

Une bonne partie de la population de la commune a participé samedi 29 mars 2014 à la « Fête du Printemps » organisée par l'association des parents d'élèves des écoles de Vers.

Ce carnaval festif avait commencé devant les écoles, sur la bien-nommée place des Quatre jeudis, avec un défilé des écoliers déguisés. Après ce tour de piste applaudi avec enthousiasme par un public où de nombreux parents d'élèves étaient déguisés, la fête s'est poursuivie avec l'embrassement du Bonhomme Hiver.

La joyeuse troupe a ensuite rejoint la salle des fêtes où l'équipe de l'APE avaient préparé de quoi sustenter et désaltérer une assistance aussi nombreuse que ravie de poursuivre la fête sous la forme d'une soirée dansante très conviviale.



L'ÉCOLE EST FINIE, VIVE LES VACANCES !

Il y avait foule, vendredi 27 juin en début de soirée, pour la traditionnelle fête des écoles qui marque la fin de l'année scolaire.

Comme à l'habitude, Eric Dubarry et son équipe d'institutrices avaient bien fait les choses, avec des danses, des chants et des petits spectacles proposés par les élèves des quatre classes de nos écoles. Cette fête très conviviale s'est conclue autour d'un savoureux buffet préparé par l'Association des parents d'élèves.



Cette année scolaire s'achève pour l'Association des Parents d'Elèves (A.P.E.) avec encore une belle année derrière nous.

Comme prévu, cette saison s'est déroulée sous le signe de l'ouverture ; cela s'est concrétisé par la fête du Printemps et des ventes proposées aux villageois.

C'est avec un immense plaisir que nous voyons ces actions « école + village » appréciées de tous et plébiscitées pour l'année prochaine.

Nos actions et manifestations ont permis de réaliser presque **7'000 € de bénéfices** dont une partie a été consacrée aux sorties scolaires, sous l'impulsion des enseignants :

- Cycle 1 (Maternelle) : cinéma, visite de la ferme de Follon, représentation de contes, spectacle au centre Ecla et piscine* (pour les Grandes Sections).
- Cycle 2 (CP, CE1) : cinéma, sortie à la Maison du Salève, visite de la ferme de Follon, rallye lecture, rencontre sportive, spectacle au centre Ecla, et piscine*.
- Cycle 3 (CE2, CM1, CM2) : « Animation astronomie » à l'école et journée de l'art.
* 1/3 financé par l'APE et 2/3 par la Mairie

Dernières nouveautés :

Dans le cadre du projet « cours d'école », nous vous présentons « AKnouk », la marelle escargot qui est arrivée dans la cour des maternelles début juin ! Les primaires ne sont pas en reste puisqu'un panier de basket a été installé sous le préau. Nous espérons encore plus de nouveautés au cours de l'année scolaire prochaine.



D'ailleurs, parlons-en de l'année prochaine ! Elle sera sous le signe :

- de la tradition : avec notre incontournable soirée choucroute qui aura lieu le samedi 22 novembre 2014 ; rendez-vous pris !
- du changement : avec une proposition de modification des dates de l'exercice de l'A.P.E. à voter lors d'une Assemblée Générale Extraordinaire en septembre.
- de la communication : avec le tout nouveau site de l'A.P.E. qui sera en ligne à la rentrée : www.apedevers.fr et notre nouveau logo que nous vous présentons en signature à cet article.

De la part des enfants, **merci à tous** ; l'A.P.E. ne serait rien :

- ☞ sans vous, **enseignants**, qui donnez de votre temps ;
- ☞ sans vous, **parents**, qui êtes des acteurs sans faille ;
- ☞ sans vous, **villageois**, qui participez à nos manifestations ;
- ☞ et sans vous, **mes indispensables mousquetaires** : Anne-Karen, Anne-Sophie, Caroline, Claire, Damien, Estelle, Laetitia, Laurence, Nathalie, Olivier, Sandrine, Séverine et Valérie.

Bonnes vacances à tous et au plaisir de vous revoir ou de vous accueillir l'année prochaine !

Isabelle Brizon
Présidente
A.P.E. de Vers



Mini Racing Club de Vers

Un petit mot en ce milieu d'année.

Contrairement à l'année passée, la météo est de notre côté et nous permet ainsi de bien rouler ou de bien voler. Une course a déjà eu lieu. On compte toujours une belle participation de pilotes avec beaucoup d'habitues. C'est vraiment un plaisir de retrouver ces pilotes à chaque course.

On prévoit un changement pour cette année : pas de RCX Cup au programme. À la place, une rencontre « hélico » aura lieu le week-end des 23 et 24 août. Pas de repas sous chapiteau le samedi soir. Nous avons programmé ce changement afin de faire une année « soft ». Une partie des pilotes hélico du club a participé au mois de mai à un meeting. Nous sommes partis du côté d'Auxerre. Rissoles, reblochs et autres étaient de la partie afin de faire goûter quelques spécialités savoyardes. Cela a été une belle rencontre où Mickael a fait honneur au club.

À bientôt, nombreux sur le terrain, et bon été à tous !

Plus d'infos sur : <http://www.mrcv74.tk/>



Shotokan Karaté de Vers

Une saison 2013-2014 bien remplie, suivi d'un repos estival mérité et bonifié par le bien-être acquis au fil des cours.

Cette saison a été marquée par des stages où des intervenants extérieurs, venus de clubs des deux Savoie et de l'Ain, ont fait partager aux karatékas de Vers des techniques et des styles un peu différents de ceux pratiqués au SKV.

Ces stages organisés le samedi matin à trois reprises durant la saison ont connu un joli succès et seront reconduits la saison prochaine.

Reconnu pour sa pratique d'un karaté traditionnel accessible à tous, le SKV est aussi régulièrement sollicité pour animer des stages dans d'autres structures.

Rigoureux dans la pratique du karaté, notre club se veut aussi convivial et organise de temps à autre des repas où les familles des karatékas sont invitées, cela a nous permet de mieux nous connaître.

La saison 2014/2015 débutera le 2 septembre 2014. Comme à l'habitude, deux cours gratuits seront proposés à toutes les personnes qui veulent découvrir les bienfaits de cet art martial pour le corps et pour l'esprit.

Nous vous souhaitons un bel été !

L'équipe du SKV.



Football Club du Vuache

La saison 2013-2014 s'achève, il est l'heure de faire le bilan.

La vie d'un club est rythmée par les résultats, les moments forts, mais aussi les déceptions.

En tant que dirigeants, nous devons gérer ces périodes, apporter toute la sérénité nécessaire et, bien sûr, décider pour faire avancer le Football Club du Vuache. L'ensemble des dirigeants et des éducateurs s'y emploie au quotidien, merci pour leur engagement et leur soutien.

Merci aux parents qui par leur présence et leur action contribuent à la bonne dynamique de notre club.

Une excellente nouvelle est venue clôturer la saison, en effet les six communes du SIVU du Complexe Sportif (Chau-mont, Contamine-Sarzin, Jonzier-Epagny, Minzier, Savigny, Vers) ont validé le dossier du nouveau vestiaire et choisi les entreprises. La mise à disposition est prévue pour mars 2015. Un grand merci à l'ensemble des conseils municipaux qui portent ce projet et qui permettent à nos jeunes de pratiquer un sport dans de très bonnes conditions.

Cette saison 2013-2014 ce ne sont pas moins de 180 joueurs qui ont pris une licence au FC VUACHE. L'engouement pour le football, la dynamique et les infrastructures sont un gage de réussites.

Les Seniors

Les résultats du premier tour étaient quelques peu décevants. Avec l'accession en 1ère série pour les seniors 1 et l'apport de quelques nouveaux, l'ambition était de bien figurer et de jouer le maintien. Mais au fil des matchs, la cohésion s'est désunie et les performances n'étaient plus au rendez vous. 10^{ème} sur 12, à la trêve il était nécessaire de réagir et de travailler tous ensemble pour ce maintien.



Les jeunes pousses (ici les U11) du FC Vuache

Dès la reprise, avec une dynamique et un esprit de groupe retrouvés, les bons résultats se sont enchaînés et les seniors 1 assurant le maintien en 1ère série. Félicitations à tous les acteurs pour la réussite ce beau challenge.

Les seniors 2 terminent 10^{ème} sur 12, souvent tributaires de l'effectif de l'équipe première, ils ne sont pas toujours arrivés à traduire leur envie et le bon état d'esprit qui anime ce groupe en résultats sur le terrain... Pas assez réguliers, ils ont quand même réalisé quelques belles performances. En structurant mieux l'encadrement et le suivi des joueurs, nous serons prêts pour entreprendre un beau parcours la saison prochaine.

Le G3V

Comme vous le savez ce groupement réunit les jeunes de 15 à 19 ans des clubs de Valleiry, de Viry et du Vuache.

Les U19 ont accédé à la 1ère série et réalisé un beau parcours. 3^{ème} à la trêve, ils ont faibli en fin de saison pour terminer finalement 5^{ème}. Trois jeunes du FC Vuache ont participé à l'ensemble des matchs.

Nous avons deux équipes en U17. En 2^{ème} série, la première équipe termine à la 4^{ème} place. Pour la deuxième équipe, la situation est plus difficile et elle termine avant-dernière de son groupe, mais les joueurs prennent du plaisir à pratiquer leur sport favori.

Les deux équipes U15 sont en 2^{ème} série, respectivement 1^{ère} et 10^{ème} de leur poule. Les joueurs ont réalisé de très belles performances tout au long de cette saison.

Notre club a pris la décision de quitter dès la saison prochaine le groupement « G3V ». Il s'agit d'une décision difficile qui a été prise par notre comité au vu de l'engagement et de l'investissement que le FC Vuache a mis dans cette structure depuis sa création, en 2008. En tant que membre fondateur du groupement, nous avons soutenu cette structure pendant toutes ses années avec l'ensemble de nos éducateurs et de nos dirigeants.

Dans cette optique, notre comité a décidé de définir un nouveau projet de club, en étroite collaboration avec l'Etoile Sportive de Viry, pour l'ensemble des catégories (des U7 aux U19).

Nos jeunes pousses

Au niveau de la classe foot, le FC Vuache est fort d'un effectif de 85 enfants encadrés par huit éducateurs bénévoles qui suivent des formations dispensées par le district. Cette année, nous avons engagé dix équipes jeunes (des U7 aux U13). Nos coaches qui font un excellent travail, transmettent leur passion et leur plaisir à tous nos jeunes. Les présences toujours nombreuses aux entraînements en attestent. Merci aux parents qui accompagnent et encadrent avec les entraîneurs les différentes équipes.

Plus d'informations sur notre site internet
www.fc-vuache.com

Le président P. Lachenal

Amicale des Donneurs de Sang

L'amicale des Donneurs de sang de Vers compte 56 membres.

Suite à l'assemblée générale qui a eu lieu le 14 mars dernier, le bureau est constitué de :

Christiane Excoffier, présidente ; Simone Deborne, vice-présidente ; Claude Jacquet, vice-président ; Didier Carron, trésorier ; Céline Grabinski, secrétaire.

Nous remercions Paulette Bugier pour ses bons et loyaux services durant 23 années au sein de notre association, ainsi que Denis Ladoy, vice-président.

Le dimanche 11 mai 2014, nous avons organisé un jeu de piste dans la commune de Vers avec les membres de l'amicale, ayant ainsi pu parcourir quelques uns des nombreux chemins de notre village, passant de la route de la Motte au chemin de Longeraie, ou encore près du chemin des Louveresses ! À l'issue de cette grande balade, nous avons tous mangé ensemble dans la convivialité !

Nous espérons voir l'amicale s'agrandir et accueillerons avec grand plaisir de nouveaux membres !

**N'oubliez pas le prochain Don du sang prévu a la salle communale de Vers le vendredi 10 octobre.
Chaque don peut sauver une vie !**

J'ai testé le don de sang !

Allez, une bonne action ! C'est décidé je donne mon sang. Facile me direz-vous... sauf quand on a le trouillomètre à zéro à la simple vue d'une aiguille. Mais bon, je suis tout de même le mouvement général et me joins à mes collègues. Direction le camion itinérant de l'EFS, à l'heure du goûter.

Aussitôt entrée, me voici face à un questionnaire. Ai-je récemment subi une opération ? Pris un traitement antibiotique ? Eu des affections incompatibles avec le don de sang ? Manque de chance, je remplis toutes les conditions pour être donneur. Zut !

Court entretien avec le médecin qui tente de me rassurer. Et la carotte ? Un gros pain au chocolat et une brique de jus d'orange. Hum, je sens déjà mon courage revenir !

Je m'installe dans un fauteuil, l'infirmière s'approche comme un chat face à sa proie. Mes yeux bloquent sur cette grosse aiguille. J'agrippe les accoudoirs et je ferme les yeux. Sourire de l'infirmière... ça va piquer ! Puis, dix minutes de honte. Je n'ai rien senti. Elle reste avec moi tout au long de la prise de sang, attentive. Je reste allongée quelques instants après ce moment épique. Un peu faible, je me lève et je n'ai plus qu'à suivre le parfum des viennoiseries.

Une sacrée aventure, que chacun peut vivre !

Céline



La bibliothèque de Vers est ouverte à tous, adhérents ou non. L'entrée et la consultation sur place des livres, des revues, est libre et gratuit. N'hésitez pas à pousser la porte, cet espace est le vôtre.

Si vous désirez emprunter des romans, des CD audios, des magazines, des albums pour enfants, des bandes dessinées, des documentaires, l'adhésion annuelle est de 8 euros pour les adultes. Les moins de 18 ans ne paient pas de cotisation.

Notre équipe composée de 14 bénévoles vous accueille, vous conseille, tous les lundis et mercredis de 16h30 à 19h et les samedis de 10h à 12h.

Cet été, du 5 juillet au 30 août, la bibliothèque est ouverte le samedi de 10h à 12h.

Si vous appréciez de vous laisser guider dans vos lectures, nous vous proposons deux sélections :

la première choisie par les lecteurs et les bibliothécaires du réseau Lire du Salève au Vuache (Feigères, Le Châble-Beaumont, Collonges sous Salève, Saint-Julien, Valleiry, Viry, Vers)

ET PUIS PAULETTE... de Barbara Constantine
LE PAYS DU LIEUTENANT SCHREIBER de Andreï Makine
A LA LUEUR D'UNE ÉTOILE DISTANTE
de Mary McGarry Morris
7 FEMMES de Lydie Salvayre
RETOUR À LA VIE
de Eric Monnier et Brigitte Exchaquet-Monnier

la seconde, de Lettres frontière, 5 auteurs rhôno-alpins et 5 suisse-romands

LE DIVAN DE STALINE de Jean-Daniel Baltassat
LA CLOTURE DES MERVEILLES de Lorette Nobécourt

N'ENTRE PAS DANS MON AME AVEC TES CHAUSSURES de Paola Pigani

LE GARÇON INCASSABLE de Florence Seyvos

L'ECHANGE DES PRINCESSES de Chantal Thomas

EST-CE ENTRE LE MAJEUR ET L'INDEX, DANS UN COIN DE LA TÊTE QUE SE TROUVE LE LIBRE ARBITRE

de Antonio Albanese

LE MILIEU DE L'HORIZON de Roland Buti

LES MENSCH de Nicolas Couchepin

LE TRANSPARENT de Françoise Matthey

SIBYLLE UNE ENFANT DE SILESIE

de Bettina Stepczynski

Des récits choisis pour la qualité de leur écriture et leur personnalité.

Chaque sélection vous donne la possibilité de voter pour votre livre préféré. Les modalités sont disponibles à la bibliothèque.

A l'automne nous vous présenterons des livres sur le thème des voyages extraordinaires.

Romans policiers

Grâce à la subvention qui nous été accordée par l'Assemblée des Pays de Savoie, nous avons pu augmenter la collection des romans policiers. Français, scandinaves, allemands, russes, américains, espagnols, polars, thrillers, enquêtes, nous avons acheté 70 livres que nous disposerons au fil des semaines. A consommer sans modération.

Informations pratiques, actualités, photos : consultez le site de la mairie www.vers74.fr/Accueil/ La vie de la Commune /Bibliothèque



Deux instantanés de l'accueil des classes des écoles de la commune de Vers qui a lieu une fois par trimestre.

SCP DUPONT Bernard
Géomètre Expert



Bornages - Topographie - Urbanisme - Implantation
Etudes de lotissement - Nivellement - Copropriété
Expertises - Division en volumes - Cartographie couleur
SIG - Etudes voirie réseaux - Diagnostics Immobiliers

Espace Saint Julien

16, rue des vieux moulins - 74160 Saint Julien en Genevois
Tél. 04 50 49 02 04 / Fax : 04 50 35 06 61 - Email : scp@scpdupont.com

Garage RICHARDET



Agent Citroën

7 bis ancienne Route d'Annecy
74160 ST-JULIEN EN GENEVOIS
Tél. 04 50 49 28 31
Fax 04 50 49 36 56
gge.richardet@orange.fr



TREMBLET PAYSAGE
PAYSAGISTE

Création et entretien d'espaces verts
Dénégement



TREMBLET Sébastien
74160 VERS
09.53.99.39.60
ou 06.23.17.27.30



ELECTRICITE GENERALE

Chauffage - Climatisation - Ventilation
Antenne T.V. - Eclairage public
Alarmes - Motorisation portes et portails

Zone Artisanale - 74520 VULBENS
Tél. 04 50 04 36 07 - Fax 04 50 04 24 33
grandchamp.elec@wanadoo.fr

NASS'COIFFURE

Salon de coiffure Mixte
AVEC & SANS RENDEZ-VOUS

Tél. 04 50 94 37 05
9, route de la fruitière - 74160 VERS

CHENEX MOTOCULTURE
Frédéric Deffayet



**VENTE • RÉPARATION
MATÉRIEL ESPACES VERTS
SAV DÉPANNAGE GARANTI**

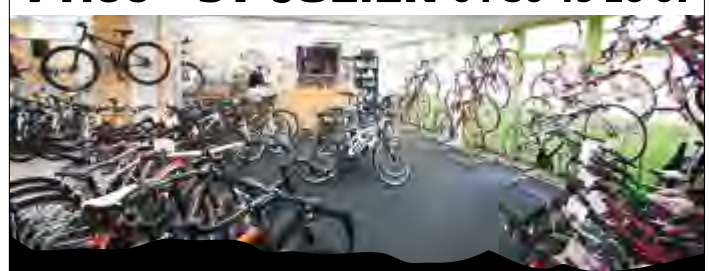
Route de Valleiry - 74520 CHENEX
Tél. 04 50 04 30 14 - Fax 04 50 04 32 56
chenexmotoculture@gmail.com

Auberge de la Fruitière
04 50 35 29 45
270 route de la Fruitière 74160 Vers



EEEC EC ESPACE CYCLES

74160 - ST JULIEN 04 50 49 26 07



www.espace-cycles.fr
réparations toutes marques - montage à la carte - accessoires, équipements, pièces détachées



SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'AMENAGEMENT DU VUACHE

↳ Des nouveaux sentiers pour découvrir le patrimoine !

Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Vuache (SIAV) vient de rééditer un petit guide qui propose d'accompagner les promeneurs le long de quatre sentiers de découverte du patrimoine dans le Pays du Vuache :



Les vestiges du passé, sur les communes de Chevrier et de Vulbens : *Pénétrez dans les couloirs du temps...*

Les châteaux et légendes, sur les communes de Vulbens et Dingy-en-Vuache : *Découvrez l'histoire locale de Vulbens...*

Les richesses du paysage et les récoltes, sur les communes de Chênex, Vers et Jonzier-Epagny : *Associez les plaisirs des yeux et des papilles...*

Les églises et les chapelles de Viry, sur la commune de Viry : *Partez à la découverte des six paroisses ...*

Cette nouvelle édition, richement illustrée et plus complète que les précédentes, vous invite à découvrir ou redécouvrir l'histoire des villages du Pays du Vuache à travers leur patrimoine. Eglise et cœur de village, fermes anciennes, traditions agricoles ou encore légendes, le piémont du Vuache vous dévoile son caractère authentique dans un cadre naturel riche et préservé.

Le guide est vendu dans les commerces, maisons de la presse et offices de tourisme de la région au prix de 3 euros.

L'itinéraire sur la commune de Viry, imaginé par la société d'histoire régionale « La Salévienne », vous emmène à la découverte de l'histoire des paroisses et des églises de la commune, du IV^e au XX^e siècle. Le sentier n'est pas encore balisé mais emprunte les petites routes et les chemins agricoles qui relient le chef-lieu et l'Éluiset à Humilly et Malagny. D'une durée d'environ 4 heures (11 km), cette balade « familiale » vous permettra d'une part de remonter dans le temps et d'autre part d'apprécier l'environnement rural et naturel encore bien présent autour de Viry.





Les quatre itinéraires figurent également dans la nouvelle carte des sentiers de randonnée du Pays du Vuache, éditée au début de l'année. Cette carte indispensable pour tous les amateurs de promenades dans une nature préservée est disponible dans les commerces, maisons de la presse et offices de tourisme de la région au prix de 5 euros.

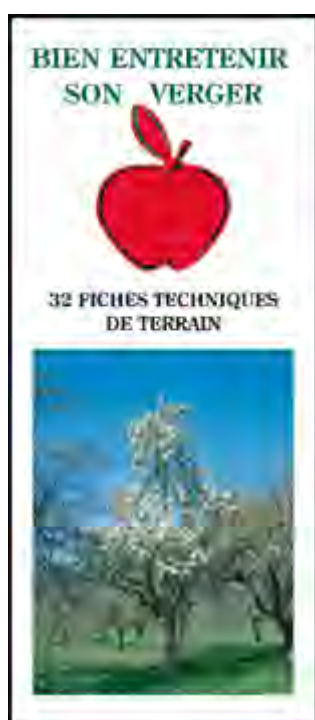
Bonnes promenades sur nos chemins !

➤ Nouveaux bureaux pour les syndicats du Vuache :

Le 13 mai dernier à la mairie de Viry, les délégués du SIAV fraîchement élus s'étaient donné rendez-vous pour élire le nouveau bureau du syndicat. Dominique ERNST, maire-adjoint de la commune de Vers et membre du SIAV depuis 2001, a été élu président. Il sera secondé par les deux vice-présidents sortants qui ont été réélus à leur poste : Fabrice DOMERGUE, conseiller municipal à Vulbens et Luc MERY, chargé de missions auprès de l'association Apollon74.



Dans la foulée, le 16 mai à Vulbens se réunissaient les nouveaux délégués du Syndicat Intercommunal de Protection et de Conservation du Vuache (SIPCV). Jean-Louis DUCRUET, président du GIC (Groupement d'Intérêt Cynégétique) et président sortant du SIPCV, a été réélu à son poste. Il sera lui aussi secondé par deux vice-présidents : Jacques BORDON, représentant de la FRAPNA (Fédération Rhône-Alpes de Protection de la Nature) et François PYTHON, maire-adjoint de la commune de Dingy-en-Vuache. Trois autres membres complètent le bureau : Claude REINHARDT (Chevrier), Fabrice DOMERGUE (Vulbens) et Yann FOL (Savigny).



➤ Comment bien entretenir son verger ?

Le SIAV en partenariat avec le Syndicat Mixte du Salève, les Croqueurs de Pommes de Haute-Savoie et l'association Apollon74, vient de rééditer un petit guide à destination des propriétaires d'arbres fruitiers. Avec ses 32 fiches techniques plastifiées et de petit format, ce guide vous accompagne sur le terrain et vous présente de manière simple et accessible les techniques de base nécessaires pour bien entretenir son verger. Il est disponible sur demande auprès du SIAV (04 50 04 62 89 ou siamenagementduvuache@wanadoo.fr) au prix de 5 euros.

Plus d'informations sur : www.pays-du-vuache.fr

Mondialisation de la sagesse !

Voilà, le 1er petit message de « **Vers plus Vert** », pour ce nouveau mandat. L'année 2013 a vu se fissurer le monde dans tous les domaines. Tout est morose et l'atmosphère écrasante ; pourtant, nous dit-on, la misère et les maladies reculent ! Mais le bilan est plutôt lourd : guerres, chômage, pollution, insurrections, catastrophes, biodiversité en déclin, bouleversements climatiques... « **Indignez-vous, pacifiquement, n'acceptez pas l'inacceptable** » : nous dicterait Stéphane Hessel, grand résistant des années sombres.

Les Monstres s'endorment, se réveillent et frappent à nos portes, depuis des millénaires. Sous leurs allures de serveurs, ils asservissent et recherchent, sans foi ni loi, le Graal qui les sauvera de la chute qui les menace. Leurs chaudrons sont déjà bien remplis de relents nauséabonds (OGM, gaz de schiste, pétrole, produits chimiques, nucléaire, déchets, malfaçons, corruptions...). « **Tels les passagers du Titanic, nous fonçons dans l'iceberg, en dansant et riant, sous les signes alarmants du naufrage annoncé** » : Nicolas Hulot.

Les prophéties des 1ers peuples convergent tous vers une obligation : se remettre en harmonie avec notre Terre. « **L'ultime seuil d'alerte, en tout point, est atteint** » : Philippe Weber.

Toute fois, les Consciences s'éveillent et de nouvelles routes s'ouvrent vers un avenir plus sain. Des hommes et des femmes de bonnes volontés se sont lancés dans l'aventure du respect de l'Humain, de l'Animal, de la Nature, dans la voie du Bio, du Recyclable et du Renouvelable, des portes s'ouvrent sur de nouvelles voies. « **Le monde est une toile d'araignée, l'être humain est sur un fil de cette toile, ce que nous faisons à la toile, nous nous l'infligeons à nous même** » : chanterait le peuple Sioux.

Tous Ceux qui vivent, partout sur notre Planète, ont les mêmes besoins, soucis, souffrances... « **Déclarons la Paix, par respect de tous les être vivants, pour le progrès de l'esprit** » : nous confierait le Dalaï-Lama.

La beauté de la Terre passe par la diversité qui commence par la singularité de chacun. « **La terre est comme un canevas, il n'y aucun espace vierge, inutile, identique, tout est partagé, rien n'est à l'écart, ni supérieur, ni inférieur à la chaîne de ce fabuleux réseau. L'eau est notre sang, l'air notre souffle, la terre notre corps, le vent notre esprit** » : sagesse aborigène.

La Terre est notre Mère nourricière à tous, faut-il encore en prendre soin et à notre tour la guérir des blessures que

nous lui infligeons. Par ses micro-organismes qui l'habitent, elle saura panser ses plaies. « **Notre destin est lié à celui de la Terre, d'une manière irrévocable** » : écrirait Pierre Rabhi, Maître de l'agro-écologie.

Lorsque nous abattons un Arbre, c'est toute une vie qui disparaît autour de lui. « **L'Arbre est comme un Homme, aussi beaux et grands qu'ils soient, ils viennent tous deux d'une petite graine. Isolés et solitaires, ils se dessèchent. Petits, grands ou différents, tous méritent le respect** » : sagesse africaine.

Nous sommes responsables de nos actes et de toutes les atrocités perpétrées, sans cesse, partout dans le Monde. La loi de la causalité nous guette. « **La non-violence doit s'enraciner dans nos cœurs, soyez le changement que vous voulez voir dans le monde** » : nous murmurerait Gandhi.

La Nature et les Hommes sont aujourd'hui menacés, par notre faute. L'équilibre des écosystèmes est fragilisé, la glace fond (4 kms de largeur de banquise disparaît par an !), certaines côtes disparaissent (de 2m par tempête), ailleurs la sécheresse sévit. Il est temps de changer nos modes de vie, avant un nouveau Déluge. « **Lorsqu'il y a respect et symbiose, une magnifique fleur grandit en soi et lorsque le vent du changement souffle sur ses pétales, des centaines de graines s'implantent dans les cœurs de ceux qui sont autour** » : sagesse inuit.

Fut un temps, où la Nature fortifiait l'Homme, l'instruisait et guérissait ses blessures. « **Tout Homme savait qu'en s'éloignant d'elle, de la Terre sa mère, son cœur se dessècherait et deviendrait dur. Il suffirait de modifier son regard pour retrouver la parole du cœur** » : sagesse amérindienne.

Les Routes ne sont pas faciles et jonchées de ronces. Prisonniers d'un système agonisant, nous pouvons malgré tout avancer, inventer, innover et « **rêver** » d'un monde meilleur pour nous et pour nos descendants. « **Peu importe la hauteur des grilles, nous sommes les maîtres de notre destin, les capitaines de nos âmes** » : déclarerait Nelson Mandela.

Que nous le voulions ou non, la Terre continuera de tourner, avec ou sans nous. Commençons donc, ce nouveau Mandat, en chanson et laissons-nous guider par « **la voix des sages** ». Puisse-nous Tous, trouver la Paix, la Sérénité et la Symbiose sur notre Vaisseau Planétaire.

Bonne route à Tous et « **que vos Chemins vous mènent vers de calmes, beaux et merveilleux jardins** ».



FIDELEC 74
ELECTRICITE GENERALE-CHAUFFAGE ELECTRIQUE

SAXOD F.

102 ZA LES GRANDS PRES
74160 PRESILLY

04 50 38 96 33
06 09 41 35 03

fidelec@hotmail.fr *Illuminer vos projets est notre métier*

ENTREPRISE DE TERRASSEMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

André LYARD

63 allée des Morilles 74160 VERS

Fax 04 50 35 25 77
Port 06 08 43 71 14

Tél. 04 50 35 21 78

SERGEN Electroménager
DEBORNE G. (-SAXOD J.)

*La compétence, nous l'avons
Le résultat, vous l'avez !*

Tél. 04 50 04 47 36
Fax 04 50 04 66 47

102 rue des Grands Prés
Zone Artisanale
74160 PRESILLY

Antenne
Réception terrestre
& Satellite
TNT - HD
Réseaux câblés

ANTEN'ELEC

Impasse des Bottières
74270 FRANGY

Interphone
Portier vidéo
Contrôle d'accès

**Tél. 06 84 89 66 21
06 84 93 01 98**

PATIN SARL

Spa - Piscine - Sauna et Hammam
Exposition de 100 m² de Spas

400 route de Viry - 74160 Beaumont
www.patin-sarl.com
06 23 76 28 38

Storesclerc *Devis gratuit*
Père et fils
Volet roulant
motorisation - automatisation

2 bis rue de l'égalité - 74960 MEYTHET

Tél. +33 6 83 23 39 77 - +33 4 50 27 12 59
Fax +33 4 50 27 37 46 - e-mail : clerc7@wanadoo.fr

www.storesclerc.com

ENTREPRISE DE TRAVAUX AGRICOLES

SCEA Lyard

Battage - Débroussaillage - Distillation

175, route de Viry - 74160 VERS

Portable : 06 16 19 15 20 - 06 09 38 82 39 - Tél : 04 50 35 20 01
Fax : 04 50 35 24 94

GARAGE JACQUET
Remplacement et Réparation
à votre service ! Mécanique - Electricité Auto

Votre agent Renault à Viry depuis 30 ans

« L'Eluisset » 267 route de Fagotin 74580 VIRY - Tél. 04 50 04 75 88

Il y a 200 ans, les armées napoléoniennes se battaient aux portes de Saint-Julien

Le 1^{er} mars 1814, les soldats de l'armée napoléonienne chassaient les troupes autrichiennes de Saint-Julien-en-Genève après de terribles combats.

Pour comprendre l'origine de cette bataille, il faut remonter à la fin de l'année 1813 et à la défaite des armées de l'empereur à Leipzig, en Allemagne. Pourchassés par une armée austro-russo-prussienne de plus de 400.000 hommes, les troupes françaises se replient alors sur la France.

En décembre 1813, les troupes coalisées envahissent la Suisse et chassent les Français de Genève. En janvier 1814, le général autrichien Zeichmeister entreprend une campagne pour conquérir la Savoie et le Dauphiné. Il est déjà maître d'Annecy et de Chambéry lorsque le maréchal français Augereau lance une contre-offensive depuis Lyon. Sous les ordres du général Dessaix, un enfant du pays natif de Thonon, les soldats de l'Empire reprennent Chambéry et Annecy avant de poursuivre leur offensive en direction de Genève. Après de violents combats à la baïonnette, ces « Marie-Louise » - surnom donné en l'honneur de la deuxième femme de l'Empereur, Marie-Louise de Habsbourg-Lorraine, à ces jeunes recrues qui, encadrées de grognards expérimentés, formaient le gros des troupes de cette campagne - chassent les Autrichiens du pont de la Caille et s'installent à Cruseilles et à Copponex.



Une charge de cavalerie à la bataille de Friedland en 1807 ; ce tableau d'Edouard Détaillé donne une idée des combats qui se sont déroulés aux alentours de Saint-Julien en 1814.

Après plusieurs missions de reconnaissance, c'est à l'aube du 1^{er} mars 1814 que le général Dessaix lance la grande offensive destinée à reprendre Saint-Julien. La partie n'est de loin pas gagnée, car son armée aligne environ 6000 hommes et huit canons contre 12.000 Autrichiens disposant d'une vingtaine de pièces d'artillerie ! Déployés sur une ligne de front allant de Neydens à Crache, les troupes françaises forcent rapidement les avant-postes ennemis à abandonner leurs positions à Viry, La Côte et Songy, pour se replier sur Saint-Julien.

En fin stratège, Dessaix fait alors avancer son artillerie jusqu'au lieu-dit « les Plaimbois », d'où il peut canonner les positions ennemies. Mais il doit bientôt faire face à une charge de la cavalerie autrichienne qui tente de reprendre ce plateau stratégique, car il domine Saint-Julien et surtout Thairy, où est installé le gros de son artillerie. Avec le sang froid du vieux soldat, le général attend que les chevaux soient à moins de 50 mètres de ses lignes pour donner l'ordre à ses



Thairy, morne plaine où la bataille s'est terminée par un terrible combat au corps à corps au pied de l'église de ce hameau.

artilleurs d'ouvrir le feu. La charge est stoppée nette et les cavaliers sont hachés par la mitraille.

Profitant de l'effet de surprise, le général lance ses troupes à l'assaut des positions ennemies. Pendant plusieurs heures, les combats font rage, notamment dans le village de Thairy, où les abords de l'église sont le théâtre d'un terrible corps à corps à la baïonnette. Alors qu'il se met à neiger et que la nuit tombe, le

général Dessaix se rend compte que la bataille est gagnée car les Autrichiens ont abandonné le combat pour se replier vers Genève. Le 2 mars à 9 heures du matin, les « Marie-Louise » sont maîtres de la ville. La bataille de Saint-Julien aura finalement duré une journée avec à la clé un terrible bilan : 300 morts côté français et plus de mille soldats autrichiens hors de combat (morts et blessés).

Deux cents ans après, quelques vestiges de la bataille...

À Thairy même, la fontaine située sur la place du village est ornée de cinq boulets de canon issus de la bataille du 1er mars 1814. Plus cocasse, le village possède une rue du « 2 mars 1814 » qui honore... le lendemain de la bataille ! Plus de 300 morts autrichiens auraient été enterrés sous les maronniers de la place située devant le cimetière et il y a, paraît-il, un boulet de canon encastré dans le mur du café de la place.

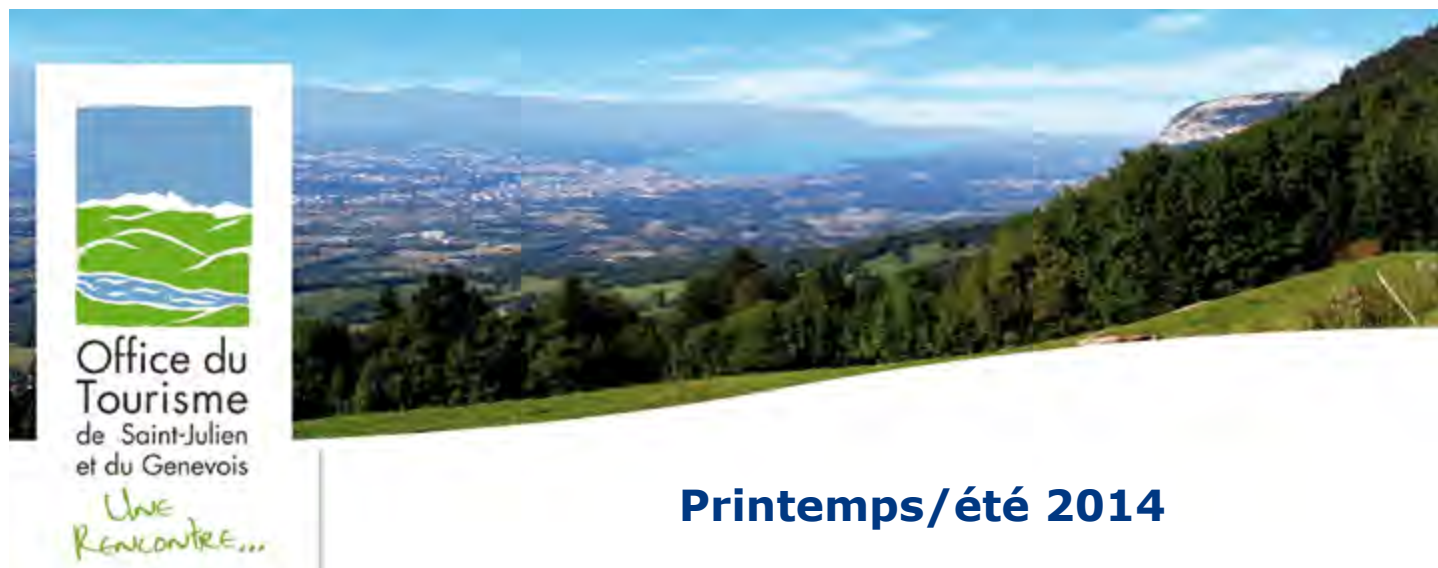
Des vestiges de cette bataille se trouvent aussi à Archamps, avec des colonnes de granit qui marquent les tombes d'officiers autrichiens (près de l'auberge) et un chêne vieux de 400 ans qui abrite sous son écorce les morceaux d'un boulet de canon reçu lors des combats de 1814.

Enfin, sur la promenade du Crêt, à Saint-Julien, trône un monument dédié au (premier) rattachement de la Savoie à la France et aux volontaires de 1792 partis se battre dans les armées de la Révolution puis de l'Empire. Ce monument était autrefois situé devant l'Hôtel-de-Ville.

Saint-Julien est également la commune de naissance du général Michel-Marie Pacthod, que Napoléon Bonaparte décorera personnellement du titre de Grand Officier de la Légion d'Honneur. Son grade de général de l'Empire lui vaut aussi l'honneur rare d'avoir son nom gravé dans le marbre des colonnes de l'Arc de Triomphe, à Paris.



De gauche à droite : la fontaine de Thairy et ses cinq boulets, le panneau de rue du « lendemain de la bataille » à Thairy, la colonne de granit marquant les tombes d'officiers autrichiens à Archamps, le chêne d'Archamps qui cache des morceaux de boulets de canon sous son écorce, le monument dédié aux volontaires de la Révolution et de l'Empire sur la promenade du Crêt à Saint-Julien en Genevois.



Vous cherchez une activité à faire ? Vous recevez de la famille ou des amis ?

L'équipe de l'Office de Tourisme de St Julien et du Genevois vous accueille dans l'enceinte du Vitam, 500 route des Envignes à Neydens

- le lundi, mercredi, vendredi et samedi hors vacances scolaires de 10h à 13h de 14h à 18h.
- du Lundi au Samedi durant les vacances scolaires (zone A).

Avec de nombreuses idées sorties et loisirs, en famille, entre amis, en solo ou en amoureux, il y en a pour tous les goûts.

Retrouvez aussi l'actualité du canton, les rendez-vous à ne pas manquer, les visites et ateliers pour enfants, les sorties sportives organisées, les sorties festives pour rencontrer du monde et les bons plans à deux pas de chez vous sur notre site internet :

www.tourisme-genevois.fr et sur notre page Facebook [Genevois Tourisme](#).



**Envie d'un max d'activités à prix mini ?
Le Pass Genevois Loisirs est fait pour vous !**

Fort de son succès, il revient pour les beaux jours. Disponible à l'accueil de l'Office, il est valable du 7 avril au 31 août 2014.

N'hésitez pas également à nous demander, la nouvelle édition de notre Carte Touristique Salève, Vuache, Genevois 2014 et offrez-vous le topo guide de randonnées du Salève et du Vuache à pied pour de belles sorties au grand air.

A bientôt à l'Office de Tourisme de Saint Julien et du Genevois

Nous joindre : Tél. 04 50 04 71 63 - *Courriel :* info@tourisme-genevois.fr

Nous découvrir :  www.genevois-genevois.fr
www.genevois-nature.fr
www.genevois-affaires.fr
www.genevois-loisirs.fr

LES ÉCOLES - Année 2013-2014



École maternelle (PS-MS), classe d'Éric Dubarry et de Floriane Vittet, avec Pascale Gaillard (atsem).



École maternelle (MS-GS), classe de Vanessa Dunand et de Laure Fournier (absente sur la photo).

LES ÉCOLES - Année 2013-2014



École élémentaire de Vers

École primaire (CP-CE1), classe de Virginie Coulon



École élémentaire de Vers

École primaire (CE2-CM1-CM2), classe de Céline Dufour.